

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE LA CAVALERIE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE MILLAU  
CANTON CAUSSES ROUGIERS

### Délibération n° 81/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents ou représentés : 14  
Nombre de conseillers votants : 14  
Pour 14

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Cavalerie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur le maire.

DATE DE LA CONVOCATION : le 5 décembre 2025

	NOM	Prénom	Qualité	Présent	Absent	A donné procuration à
1	RODRIGUEZ	François	Maire	x		
2	MURET-GUIBERT	Marie-Laure	1 <sup>er</sup> Adjoint	x		
3	CADILHAC	Christophe	2 <sup>e</sup> Adjoint	x		
4	AUSSEL	Sabine	3 <sup>e</sup> Adjoint	x		
5	BALSAN	Lucie	Conseiller			AUSSEL Sabine
6	MURET	Nicolas	Conseiller	x		
7	MURATET	Philippe	Conseiller	x		
8	DELACROIX-PAGES	Claudine	Conseiller	x		
9	FAJFROWSKI	Annabelle	Conseiller			GUIBERT Marie-Laure
10	COMBES	Mathieu	Conseiller	x		
11	MARTINET	Céline	Conseiller	x		
12	BRUNIER	Jean-Michel	Conseiller	x		
13	VINCENDEAU	Céline	Conseiller	x		
14	MASSEBIAU	Loïc	Conseiller		x	
15	BARTHE	Ghislaine	Conseiller	x		

Secrétaire de séance : MURET GUIBERT Marie Laure

### DECISION MODIFICATIVE n°4 – BUDGET ASSAINISSEMENT

#### OBJET : VIREMENT ET REVISION DE CREDITS - BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

M. le Maire soumet au Conseil Municipal la décision modificative de crédits n°4 du Budget Assainissement 2025. Cette modification est nécessaire pour assurer budgétairement certaines décisions intervenues depuis le nouveau budget primitif arrêté par la Préfecture de l'Aveyron le 28 juillet 2025.

#### SECTION D'EXPLOITATION

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 611 – Sous-traitance générale Total chapitre 011 : Charges à caractère général		+ 30 857.00 € + 30 857.00 €		
D 6215 – A la collectivité de rattachement Total chapitre 012 : Charges de personnels et frais assimilés	- 20 000.00 € - 20 000.00 €			
R 70611 – Redevance assainissement collectif Total chapitre 70 : Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises			+ 10 857.00 € + 10 857.00 €	
<b>Total</b>	<b>- 20 000.00 €</b>	<b>+ 30 857.00 €</b>		<b>+ 10 857.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>+ 10 857.00 €</b>		<b>+ 10 857.00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Désignation</b>	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>
R 10222 – FCTVA				+ 16 916.00 €
<b>Total chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>				+ 16 916.00 €
D 1641 – Emprunts en Euro	- 8 646.00 €			
<b>Total chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	- 8 646.00 €			
D 2158 – Autres		+ 39 000.00 €		
<b>Total chapitre 21 : Immobilisations corporelles</b>		+ 39 000.00 €		
D 2315 – Immobilisations corporelles en cours	- 13 438.00 €			
<b>Total opération 104 : Construction station épurations</b>	- 13 438.00 €			
<b>Total</b>	- 22 084.00 €	+ 39 000.00 €		+ 16 916.00 €

**TOTAL GENERAL** + 16 916.00 € + 16 916.00 €

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à **14 VOIX POUR** :

- **D'approuver la décision modificative n° 3 du Budget Assainissement.**

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire  
François RODRIGUEZ



Certifié exécutoire le 12/12/2025  
Compte tenu de la publication le : 12/12/2025  
Et de la transmission à la ss préfecture le : 12/12/2025